

JUIN
2014

— LE NAUTISME EN CORSE —

Éléments de diagnostic :
Etablissements - Emplois - Marché du travail - Formation

— LE NAUTISME EN CORSE —

ETABLISSEMENTS • P.04

Hausse du nombre d'établissements entre 2008 et 2011 • P.04

EMPLOIS • P.05

Progression de l'emploi entre 2008 et 2011 • P.05

CONDITIONS D'EMPLOI • P.07

Sous-représentation des CDI, et légère baisse de la part des saisonniers dans l'emploi salarié • P.07

MARCHÉ DU TRAVAIL • P.10

En 2013, 350 demandeurs d'emploi recherchent un poste dans le secteur maritime • P.10

En 2013, une soixantaine d'offres d'emploi concerne le secteur maritime • P.12

FORMATION • P.14

Formation initiale • P.15

Secteur maritime: plus de 200 élèves en formation initiale en 2012 • P.15

Profil des bénéficiaires de formations initiales du Lycée Maritime et Aquacole de Bastia • P.18

Formation continue • P.19

Actions de formation en direction des demandeurs d'emploi en 2012/2013 • P.19

Actions de formation en direction des salariés en 2012/2013 • P.20

CHAMP DE L'ETUDE • P.22

Directeur de la publication : Olivier MOSCONI

Ont participé à cet ouvrage : Céline MAÏSANI
Marie MONDOLONI

Mise en page : Nathalie SERRA

Réalisé avec le concours financier du Fonds Social Européen (FSE).



SOMMAIRE

— EDITO —

Avec ses 1000 km de côtes et ses 27 ports de plaisance, au cœur de la Méditerranée, la Corse bénéficie d'une situation exceptionnelle.

Le nautisme et la plaisance, sources importantes de production de richesses et d'emplois, jouent un rôle essentiel pour le développement économique et social de l'île.

Pour faire de la Corse une terre d'excellence et d'exemplarité, l'Assemblée de Corse s'est prononcée en 2005 en faveur de l'accompagnement de cette filière, avant d'adopter le « Plan Stratégique en faveur du nautisme en Corse », et de créer en 2009 le Pôle d'Excellence CapNautic pour renforcer la compétitivité des entreprises, par l'emploi, la formation et l'innovation.

Quatre ans après la création du Pôle d'Excellence CapNautic, l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) a confié au GIP Corse Compétences la réalisation d'une étude sur cette filière afin de définir ses nouvelles orientations.

Cette étude dresse un état des lieux de la filière nautique en Corse et s'organise autour de quatre volets :

- Les caractéristiques de l'appareil productif ;
- Le profil des salariés et leurs conditions d'emploi ;
- L'offre et la demande d'emploi ;
- L'offre de formation.

Véritable outil d'aide à la décision, cette étude permettra ainsi à l'ADEC d'adapter sa politique en faveur de la filière, et de maintenir le cap d'un secteur toujours aussi prometteur.

Jean ZUCCARELLI

Géraldine MORILLON

Président de l'ADEC
Président du GIP Corse compétences

Directrice de la DIRECCTE de Corse
Vice-Présidente du GIP Corse Compétences

HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE 2008 ET 2011

En 2011, la filière nautique comptabilise 370 établissements, soit une hausse de 14 % par rapport à 2008. Loin d'être homogène, cette filière est composée de trois secteurs aux caractéristiques propres : les services de loisirs (43 % des établissements), les activités de maintenance et de services portuaires (40 %), et le commerce d'articles de sport (17 %).

Par ailleurs près de 60 % des établissements du nautisme n'ont aucun salarié, principalement dans les services de loisirs.

Hausse de 14 % du nombre d'établissements entre 2008 et 2011

Entre 2008 et 2011 le nombre d'établissements de la filière est passé de 320 à 367, soit une hausse de 14 % (contre 17 % dans le secteur privé insulaire).

Cette hausse peut notamment s'expliquer par l'apparition du statut d'auto entrepreneur en 2009.

Le nautisme en Corse: 370 établissements en 2011

Le secteur du nautisme regroupe 367 établissements en 2011, soit 1,2 %⁽¹⁾ du nombre total des établissements insulaires.

La filière est constituée de trois formes d'activités économiques: les services de loisirs (plus de 4 établissements sur 10), la maintenance et les services portuaires (4 établissements sur 10), et le commerce (moins de 2 établissements sur 10).

⁽¹⁾2,8 % si l'on ne considère pas les particuliers employeurs.

Des établissements de taille modeste

153 établissements, soit 42 %, emploient au moins 1 salarié au cours de l'année 2011.

La majorité des établissements employeurs sont de très petite taille, puisque près des deux tiers ont moins de 5 salariés, et seulement 14 %, soit 21 établissements, comptent plus de 10 salariés.

C'est dans les services de loisirs que la part d'établissements sans aucun salarié est la plus importante (près de 7 établissements sur 10).

Services de loisirs, maintenance et services portuaires : 2 secteurs majeurs de la filière

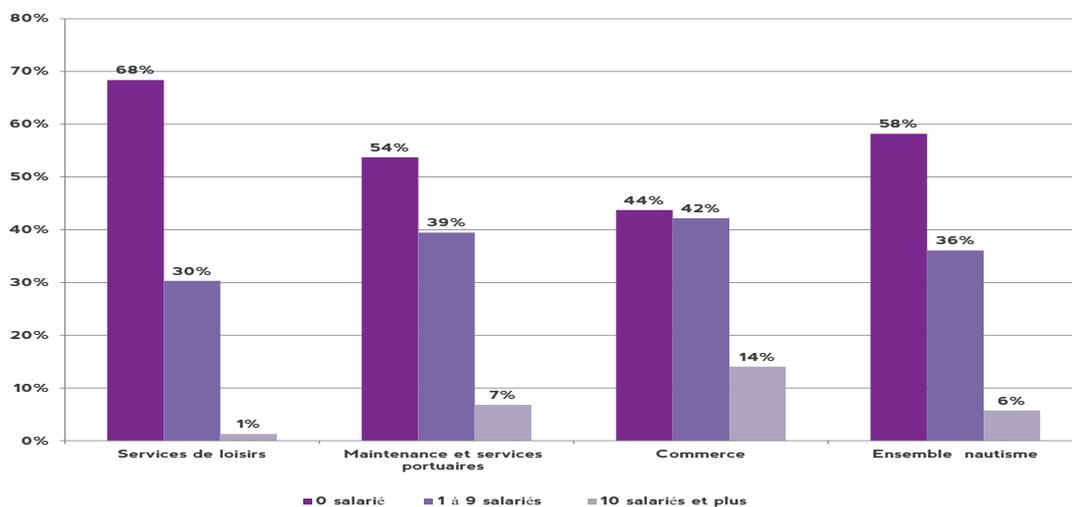
Répartition des établissements du nautisme selon l'activité principale

	Nombre	Part (%)
Services de loisirs	156	43%
Maintenance et services portuaires	147	40%
Commerce	64	17%
Ensemble nautisme	367	100%

Source : INSEE, REE 2011

Près de 6 établissements sur 10 ne comptent aucun salarié

Répartition des établissements par secteur d'activité et tranche d'effectifs salariés



Source : INSEE, REE 2011

PROGRESSION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2008 ET 2010

Malgré un contexte économique défavorable, entre 2008 et 2010, la filière nautique a enregistré une hausse de 9 % de l'emploi salarié. Toutefois, le nautisme pèse peu dans l'économie insulaire, puisqu'il représente seulement 1,4 % de l'emploi salarié privé en région. L'emploi, essentiellement masculin, se caractérise par la prééminence d'ouvriers. Par ailleurs, la filière emploie de nombreux jeunes, notamment dans les services de loisirs.

Hausse de 9 % de l'emploi salarié entre 2008 et 2010

Le nautisme comptabilise 1 416 salariés au cours de l'année 2010, soit 1,4 % de l'emploi salarié privé de la région. A ces emplois salariés, viennent s'ajouter 166 emplois supplémentaires: les artisans, chefs d'entreprise et auto-entrepreneurs des établissements non employeurs. Les services de loisirs et la maintenance et services portuaires concentrent 3 emplois salariés sur 4.

Entre 2008 et 2010, l'emploi dans la filière est passé de 1 300 à 1 416 salariés, soit une hausse de 9 %, contre 6 % dans le secteur privé insulaire.

Cette hausse est la plus marquée dans le secteur des services de loisirs, puisque le nombre d'emplois est passé de 370 à 546 salariés soit une hausse de 48 %.

En revanche, dans la maintenance et les services portuaires, on observe une baisse de 8 % de l'emploi salarié (soit 44 emplois salariés de moins).

Prédominance des ouvriers

Les salariés de la filière nautique sont principalement des ouvriers et des employés, soit respectivement 46 % et 33 % des effectifs, contre 33 % et 47 % pour le secteur privé.

Parmi les ouvriers de la filière, 67 % sont qualifiés. C'est dans les activités de maintenance et services portuaires, qui requièrent des compétences techniques, qu'ils sont le plus nombreux. Ainsi, dans ce secteur 65 % des emplois sont occupés par des ouvriers et parmi ces derniers, plus de 7 sur 10 sont qualifiés.

Comme dans le secteur privé insulaire, la filière nautique concentre 8 % de cadres et professions intellectuelles supérieures.

Un secteur essentiellement masculin

Les emplois salariés de la filière nautique sont majoritairement occupés par des hommes (73 % contre 55 % pour le secteur privé insulaire).

Pour autant, la place faite aux femmes varie considérablement selon le secteur, allant de 17 % dans la maintenance et les services portuaires à 37 % dans le commerce.

Service de loisirs, maintenance et services portuaires : 3 emplois salariés sur 4

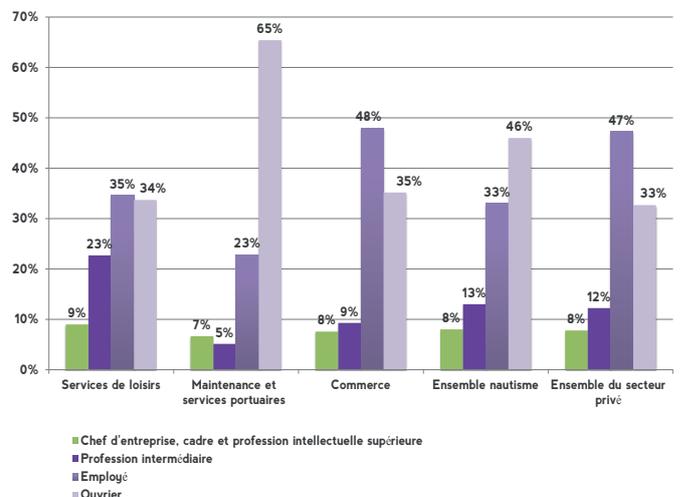
Evolution de la répartition des emplois salariés du nautisme par secteur d'activité

	Nombre		Part (%)	
	2008	2010	2008	2010
Services de loisirs	370	546	28%	39%
Maintenance et services portuaires	570	526	44%	37%
Commerce	360	344	28%	24%
Ensemble nautisme	1 300	1 416	100%	100%

Source : INSEE, DADS 2010

Près d'1 salarié sur 2 est ouvrier

Répartition des emplois salariés par secteur d'activité et catégorie socio professionnelle



Source : INSEE, DADS 2010

EMPLOIS

De nombreux jeunes salariés, principalement dans les services de loisirs

La filière nautique emploie davantage de jeunes que le secteur privé: 40 % des salariés ont moins de 30 ans, contre 33 % dans le secteur privé insulaire.

C'est dans les services de loisirs que cette proportion est la plus importante. En effet, dans ce secteur 1 salarié sur 2 est âgé de moins de 30 ans.

A l'inverse, la part des seniors est moins importante que dans le secteur privé: 15 % des salariés ont plus de 50 ans, contre 20 % dans le secteur privé.

C'est dans la maintenance et les services portuaires que cette part est la plus élevée, puisqu'1 salarié sur 5 est âgé de 50 ans ou plus.

Plus de 8 salariés sur 10 sont des insulaires

86 % des emplois de la filière nautique sont occupés par des salariés locaux, contre 93 % pour le secteur privé.

Les services de loisirs concentrent la plus grande part de salariés originaires d'une autre région. Ainsi, dans ce secteur, 1 salarié sur 4 est originaire du continent, principalement des régions PACA, Bretagne et Rhône-Alpes.

Des emplois essentiellement localisés sur les communes côtières

Les emplois du nautisme sont principalement localisés sur les communes du littoral, et plus particulièrement autour des principaux ports de plaisance : Ajaccio, Porto-Vecchio, Bastia, Bonifacio et Calvi.

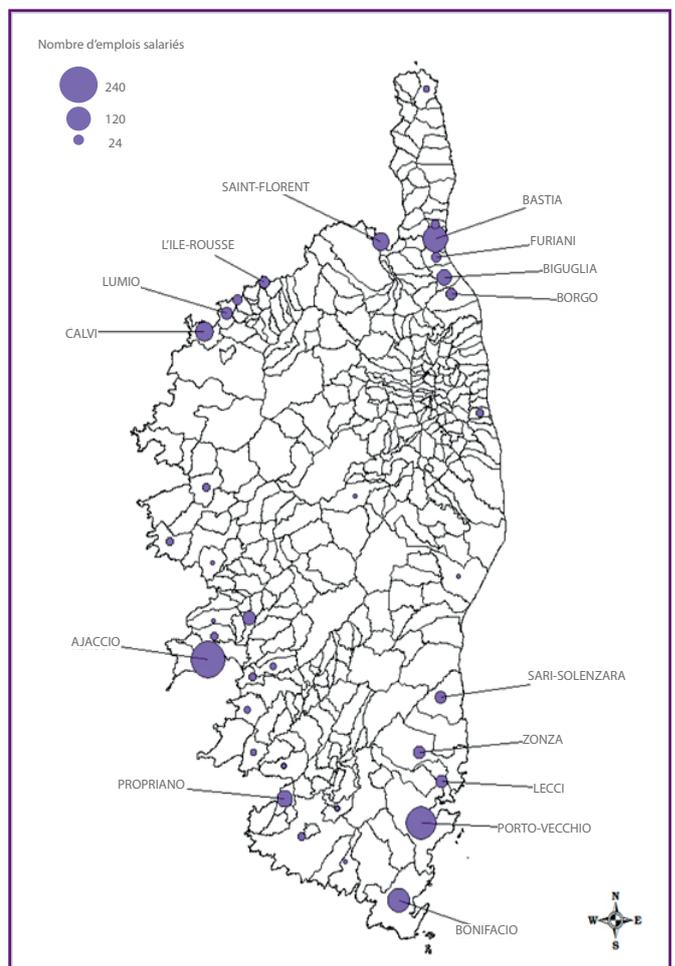
Services de loisirs: 1 salarié sur 4 vient d'une autre région

Répartition des emplois salariés du nautisme par secteur d'activité selon la région de résidence

	Corse	PACA	Autres Régions	Total
Services de loisirs	75%	7%	18%	100%
Maintenance et services portuaires	94%	5%	1%	100%
Commerce	91%	3%	6%	100%
Ensemble nautisme	86%	5%	9%	100%
Ensemble secteur privé	93%	2%	6%	100%

Source : INSEE, DADS 2010

Localisation des emplois salariés du nautisme en Corse en 2010



Source : INSEE, DADS 2010

La règle du secret statistique ne permet pas de fournir des informations au-dessous du seuil de 5 individus. Ainsi, les communes dont le total des emplois est inférieur à 5 ne figurent pas sur la carte ci-dessus.

SOUS-REPRESENTATION DES CDI, ET LÉGÈRE BAISSSE DE LA PART DES SAISONNIERS DANS L'EMPLOI SALARIÉ

Dans la filière nautique, les postes à temps complets sont plus fréquents que dans l'ensemble du secteur privé et les salaires y sont plus élevés. Toutefois, bien que majoritaires, les contrats à durée indéterminée y sont sous représentés par rapport au secteur privé.

L'emploi dans la filière est caractérisé par un niveau de saisonnalité contrasté selon le secteur d'activité considéré. C'est dans les services de loisirs que la saisonnalité est la plus marquée, impactant ainsi le type et la durée des contrats.

Services de loisirs : 50 % de contrats saisonniers en 2010

En 2010 comme en 2008, dans le nautisme, les emplois saisonniers représentent près de 30 % de l'emploi salarié total, contre 19 % pour le secteur privé au plus fort de la saison.

Ainsi, en 2010, 400 salariés du nautisme ont travaillé exclusivement entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

Le secteur des services de loisirs, qui regroupe des activités extrêmement touristiques (location de bateaux, canoë, plongée...), est marqué par une très forte saisonnalité: plus d'1 emploi sur 2 est saisonnier en 2010, bien que cette part soit en baisse de 9 points par rapport à 2008.

Malgré le surplus d'activité de la plaisance durant la période estivale, le secteur de la maintenance et des services portuaires est peu impacté par la saisonnalité: seulement 1 emploi sur 10 est saisonnier en 2010.

L'emploi salarié dans le nautisme plus impacté par la saisonnalité

Le nautisme connaît une saisonnalité plus marquée que l'ensemble du secteur privé de la région. Bien que la saison débute à la même période, le pic de saisonnalité y est plus important, particulièrement dans le secteur des services de loisirs.

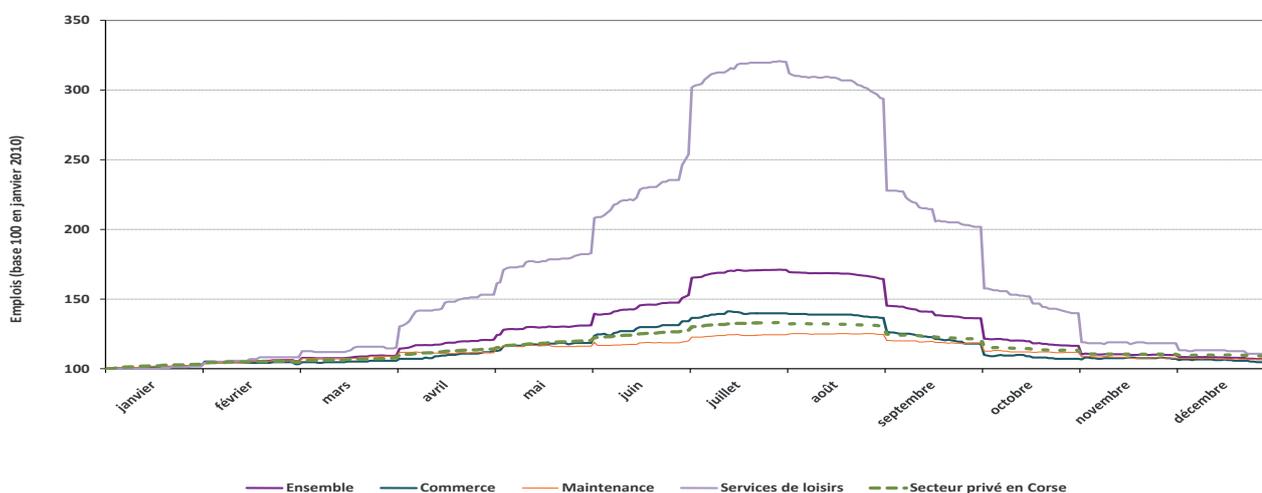
Diminution de la part des emplois saisonniers dans l'emploi salarié entre 2008 et 2010

Part des emplois saisonniers dans l'emploi salarié total par secteur d'activité

	Saisonniers	
	2008	2010
Services de loisirs	62%	53%
Maintenance et services portuaires	16%	10%
Commerce	20%	17%
Ensemble nautisme	30%	28%

Source : INSEE, DADS 2010

Evolution de l'emploi salarié dans le nautisme au cours de l'année 2010



Source : INSEE, DADS 2010

CONDITIONS D'EMPLOI

Maintenance et services portuaires: 1 salarié sur 5 à temps partiel

Dans le nautisme, plus de 80 % des salariés travaillent à temps complet, proportion supérieure à celle du secteur privé (77 %, hors travailleurs à domicile).

C'est dans la maintenance et les services portuaires que la part de salariés travaillant à temps partiel est la plus importante: 20 % contre 16 % pour l'ensemble du nautisme.

1 poste salarié sur 2 à durée indéterminée

Le Contrat à Durée Indéterminée (CDI) est le principal type d'emploi puisqu'il concerne 52 % des emplois salariés de la filière (66 % dans le secteur privé).

Le poids des Contrats à Durée Déterminée (CDD, y compris contrats aidés et d'apprentissage), n'en reste pas moins très élevé: il touche 48 % des postes, contre 34 % dans le secteur privé. Alors que plus de 6 salariés sur 10 sont en CDI dans le commerce et la maintenance et services portuaires, seulement 3 sur 10 sont concernés par ce type de contrat dans les services de loisirs, secteur fortement impacté par la saisonnalité.

Dans la maintenance et les services portuaires, la part des salariés en CDI est en nette diminution, 80 % en 2008 contre 65 % en 2010, soit une baisse de 15 points sur 2 ans.

On observe une tendance similaire, bien que moins prononcée, dans le secteur privé insulaire: en 2008 les CDI représentaient 75 % des emplois salariés, contre seulement 66 % en 2010, soit une baisse de 9 points.

6 emplois salariés sur 10 sont en CDI ou en CDD d'une durée supérieure ou égale à 6 mois

Dans le nautisme, 62 % des emplois salariés sont durables⁽¹⁾, soit 5 points de moins que dans le secteur privé insulaire.

En lien avec une saisonnalité plus marquée, c'est dans les services de loisirs que la proportion de contrats non durables⁽²⁾ est la plus importante: 56 %, contre 38 % pour l'ensemble de la filière.

⁽¹⁾ CDI ou CDD d'une durée supérieure ou égale à 6 mois

⁽²⁾ CDD d'une durée inférieure à 6 mois

Plus de 8 salariés sur 10 travaillent à temps complet

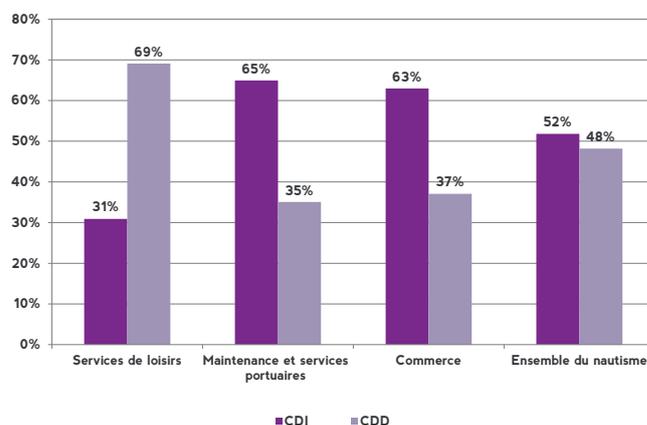
Part de l'emploi salarié à temps partiel selon le secteur d'activité

	Temps complet	Temps partiel
Services de loisirs	86%	14%
Maintenance et services portuaires	80%	20%
Commerce	86%	14%
Ensemble nautisme	84%	16%

Source : INSEE, DADS 2010

Services de loisirs: 7 contrats sur 10 à durée déterminée

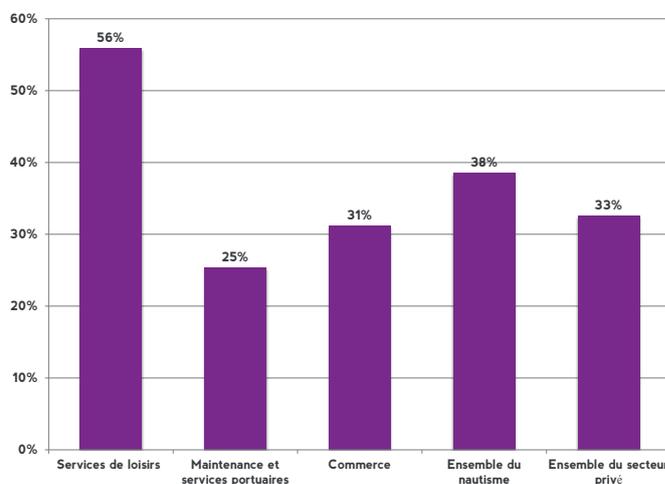
Répartition des emplois salariés selon le secteur d'activité et le type de contrat



Source : INSEE, DADS 2010

Maintenance et services portuaires : seulement 1 contrat sur 4 d'une durée inférieure à 6 mois

Part des contrats d'une durée inférieure à 6 mois selon le secteur d'activité



Source : INSEE, DADS 2010

CONDITIONS D'EMPLOI

Maintenance et services portuaires : des salaires relativement plus élevés

Dans la filière nautique, le salaire horaire net médian⁽¹⁾ est supérieur à celui du secteur privé: 9,25 € contre 9,00 €, mais cet avantage salarial varie selon les secteurs considérés. C'est le secteur de la maintenance et services portuaires qui offre le niveau de salaire le plus élevé: le salaire horaire net médian est de 10,20 €, soit 0,95 € de plus que dans l'ensemble du nautisme. Ce secteur se caractérise en effet par une proportion importante d'ouvriers qualifiés (plus de 7 ouvriers sur 10 sont qualifiés) ce qui joue positivement sur les salaires.

A l'inverse, c'est dans les services de loisirs que les salariés sont les moins bien rémunérés: le salaire horaire net médian est de 8,70 €, soit 0,55 € de moins que dans l'ensemble du nautisme.

⁽¹⁾ Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Des salaires plutôt élevés, excepté dans les services de loisirs

	Salaire horaire net médian (€/h)		
	2008	2010	Evol. (en €)
Services de loisirs	8,6	8,7	+0,1
Maintenance et services portuaires	10,5	10,2	-0,3
Commerce	9,0	9,1	+0,1
Ensemble nautisme	9,7	9,3	-0,4
Ensemble secteur privé	9,5	9,0	-0,5

Source : INSEE, DADS 2010

Salaire en baisse entre 2008 et 2010

Entre 2008 et 2010, les salaires distribués dans la filière nautique ont diminué d'environ 5 %, soit 0,45 €/h.

Cela s'explique par une diminution des salaires dans la maintenance et les services portuaires.

En effet, dans ce secteur le salaire a diminué de près de 3 % par rapport à 2008, soit une baisse de 0,3 €/h.

En revanche, on observe une hausse des salaires dans le commerce et les services de loisirs : + 1 %, soit 0,1 €/h.

CHIFFRES CLÉS

	Services de loisirs		Maintenance et services portuaires		Commerce		Ensemble nautisme	
	2008	2010	2008	2010	2008	2010	2008	2010
Nombre d'établissements	/	156	/	147	/	64	320	367
Nombre d'emplois salariés	370	546	570	526	360	344	1300	1416
Part des saisonniers	62%	53%	16%	10%	20%	17%	30%	28%
Salaire horaire net médian (€/h)	8,6	8,7	10,5	10,2	9,0	9,1	9,7	9,3

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2013, 350 DEMANDEURS D'EMPLOI RECHERCHENT UN POSTE DANS LE SECTEUR MARITIME

Au cours de l'année 2013, en région Corse, 355 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans le secteur maritime, soit seulement 1 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre reste stable entre 2010 et 2013 alors que tous secteurs confondus il progresse à un rythme soutenu (+6 % sur 3 ans). Parmi ces derniers, 3 sur 4 déclarent rechercher plus particulièrement un poste au sein d'un équipage de la navigation maritime, de mécanicien de la marine ou encore d'encadrant de la navigation maritime.

Un tiers des personnes à la recherche d'un emploi dans le secteur maritime a moins de 25 ans

Comme dans l'ensemble de l'économie, plus de la moitié des demandeurs d'emploi à la recherche d'un poste dans le secteur maritime sont âgés entre 25 et 49 ans.

Toutefois, la part de jeunes y est plus importante. En effet, plus d'un tiers est âgé de moins de 25 ans contre un quart tous secteurs confondus. Comme leurs aînés, les jeunes recherchent prioritairement

un poste au sein d'un équipage de la navigation maritime (1 jeune demandeur d'emploi sur 2) ou de mécanicien de marine.

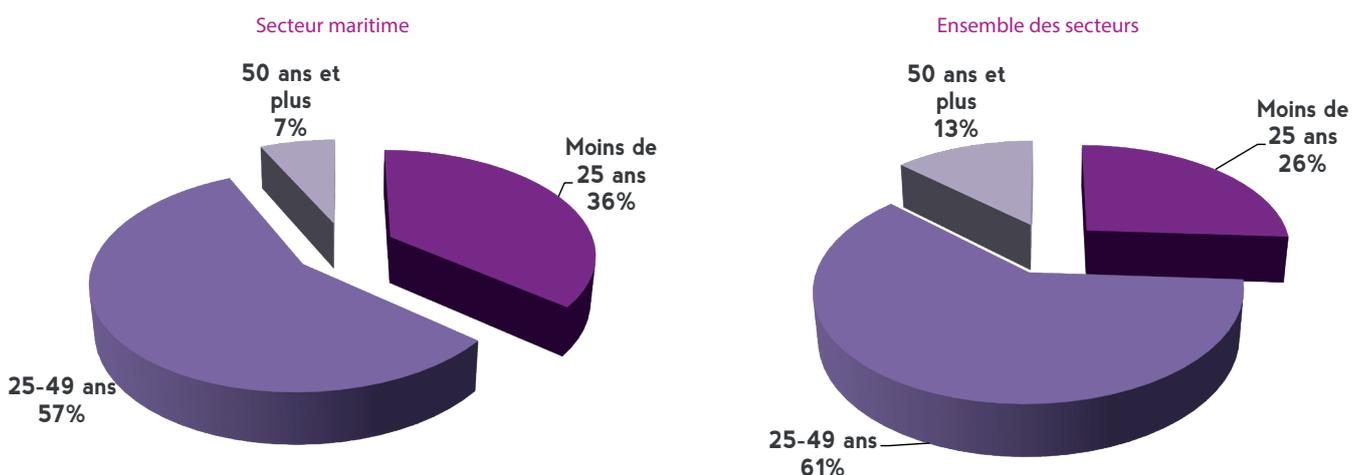
Tous métiers confondus, les seniors pèsent deux fois moins que dans l'ensemble de l'économie (7 % contre 13 %). Cette faible part peut en partie traduire le fait que l'expérience joue davantage son rôle de rempart contre le chômage dans le secteur maritime.

Globalement, les chômeurs à la recherche d'un emploi dans le secteur maritime sont plus jeunes que dans les autres secteurs d'activité.

En moyenne, ils sont âgés de 31,3 ans contre 34,5 ans dans la demande d'emploi totale.

Secteur maritime : plus d'1 demandeur d'emploi sur 3 âgés de moins de 25 ans

Répartition des demandeurs d'emploi par âge
Demandes d'emploi enregistrées – données brutes en cumul sur l'année 2013, catégories ABC



Source : DIRECCTE, Pôle emploi

MARCHE DU TRAVAIL

Des demandeurs d'emploi peu diplômés...

Parmi les demandeurs d'emploi à la recherche d'un poste dans le secteur maritime, la moitié est titulaire d'un CAP ou d'un BEP⁽¹⁾, soit une proportion beaucoup plus élevée que dans les autres secteurs d'activité (35%). Bien qu'ils ne soient que 9% à n'avoir aucun diplôme (contre 23% tous secteurs confondus), ils sont également moins nombreux à avoir suivi une formation de niveau supérieur⁽²⁾ (15% contre 19% tous secteurs confondus).

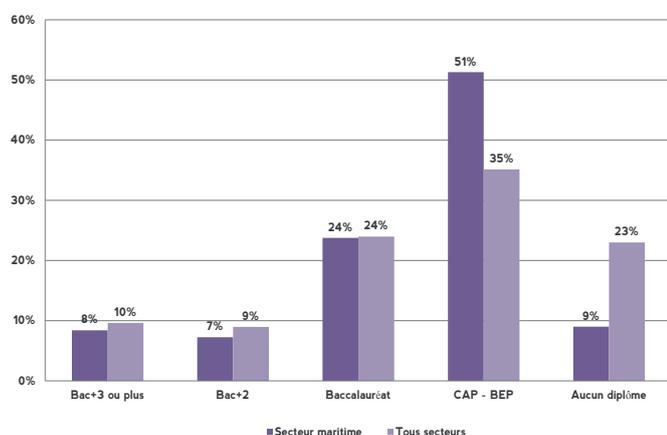
De façon générale, il semble y avoir une bonne adéquation entre les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi et leur niveau de formation dans la mesure où les postes les plus recherchés par les entreprises requièrent d'être titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Toutefois, une certaine inadéquation est tout de même observée concernant le métier d'encadrant de la navigation maritime.

En effet, 40% des personnes à la recherche d'un tel poste sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP alors qu'un diplôme du supérieur est requis.

Entre 2010 et 2013, la part des demandeurs d'emploi ayant suivi une formation de niveau CAP – BEP a diminué. En effet, en 2010 ils étaient 60% à justifier d'un tel niveau de formation contre seulement 50% en 2013.

Sous-représentation des demandeurs d'emploi sans aucun diplôme dans le secteur maritime

Répartition des demandeurs d'emploi du secteur maritime par niveau de formation
Demandes d'emploi enregistrées – données brutes en cumul sur l'année 2013, catégories ABC



Source : DIRECCTE, Pôle emploi

...et peu qualifiés

En 2013, près de 8 demandeurs d'emploi sur 10 recherchant un emploi dans le secteur maritime, ont une qualification d'employé. Parallèlement, seulement 16% d'entre eux ont une qualification d'ouvrier.

Toutefois, l'année 2012 marque une rupture quant à cette répartition. En effet, sur cette seule année, la part des demandeurs d'emploi justifiant d'une qualification d'ouvrier s'établit à 51% (177 personnes) contre 18% en moyenne en 2010, 2011 et 2013 (64 demandeurs d'emploi en moyenne sur ces trois années).

Cette hausse s'est faite au détriment de la part des demandeurs d'emploi justifiant d'une qualification d'employés: 38% en 2012 contre plus de 70% les autres années.

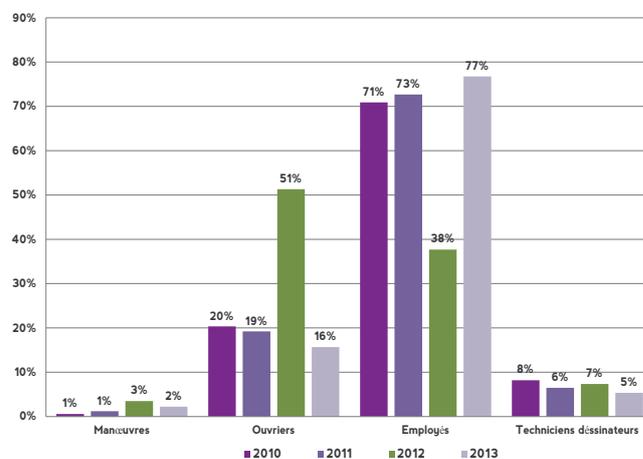
Parallèlement, dans près de 8 cas sur 10, les personnes à la recherche d'un emploi dans le secteur maritime exerçaient une activité dans le secteur tertiaire et plus particulièrement dans le secteur des transports avant leur inscription à Pôle emploi.

En effet, en 2013, ils sont 270 à déclarer une activité antérieure dans le tertiaire dont 125 dans le secteur des transports.

⁽¹⁾ Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)
⁽²⁾ Niveau Bac + 2 et plus

1 qualification d'employé pour 8 demandes d'emploi sur 10 en 2013

Evolution de la répartition des demandeurs d'emploi du secteur maritime par niveau de qualification
Demandes d'emploi enregistrées – données brutes en cumul annuel, catégories ABC



Source : DIRECCTE, Pôle emploi

Zoom sur les métiers du nautisme

Deux métiers concernent plus particulièrement le secteur du nautisme : installation et maintenance en nautisme et mécanique de marine. Un quart des demandeurs d'emploi du secteur maritime recherchent un poste dans l'un de ces deux métiers, une part stable depuis 2010. En moyenne, entre 2010 et 2013, ce sont 85 demandeurs d'emploi qui déclarent rechercher un de ces deux postes au moment de leur inscription à Pôle emploi.

Sur de très petits chiffres, le profil des demandeurs d'emploi n'est pas le même sur ces deux métiers. En effet, dans près de 7 cas sur 10, les personnes à la recherche d'un poste d'installation et maintenance en nautisme sont âgées de moins de 25 ans, soit une proportion beaucoup plus importante que dans l'ensemble du secteur maritime (3 sur 10). En revanche, dans 8 cas sur 10 celles déclarant rechercher un poste de mécanique de marine sont âgées entre 25 et 49 ans.

Comme dans l'ensemble du secteur maritime, les demandeurs d'emploi à la recherche d'un de ces deux métiers ont majoritairement une qualification d'employé (dans plus de la moitié des cas ce sont des employés qualifiés).

OFFRES D'EMPLOI EN 2013, UNE SOIXANTAINES D'OFFRES D'EMPLOI CONCERNE LE SECTEUR MARITIME

Au cours de l'année 2013, les entreprises insulaires ont déposé auprès de Pôle emploi, une soixantaine d'offres d'emploi relevant du secteur maritime. En baisse sur quatre ans, elles ne représentent que 0,4 % de l'ensemble des offres d'emploi collectées par Pôle emploi. Une offre sur deux concerne les métiers de mécanique marine et installation et maintenance en nautisme.

En quatre ans, le nombre d'offres d'emploi du secteur a diminué de moitié

En 2013, le secteur maritime est marqué par un fort repli du nombre d'offres d'emploi déposées par les entreprises insulaires.

En baisse depuis 2010, ce nombre chute brutalement en 2013 avec seulement 62 offres enregistrées contre près de 130 offres trois ans auparavant, soit une baisse de 50 %.

Néanmoins, ce mouvement de repli n'est pas spécifique au secteur maritime. En effet, tous secteurs confondus, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi enregistre une baisse de 20 % sur la même période.

Ce mouvement de recul concerne l'ensemble des métiers, mais sur de très petits chiffres : les postes d'équipage de la navigation maritime enregistrent la baisse la plus marquée avec une vingtaine d'offres d'emploi de moins sur quatre ans.

Peu d'offres pour un contrat à durée indéterminée

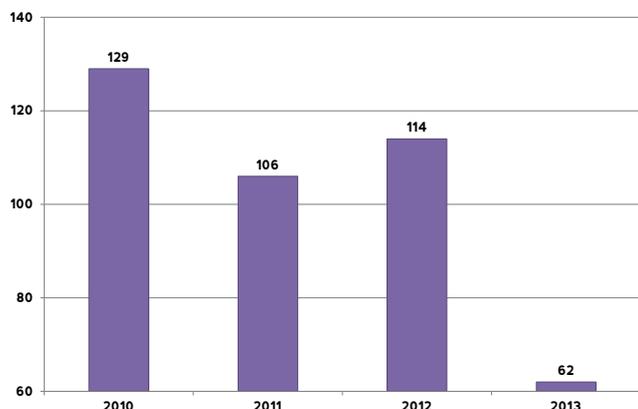
En moyenne, sur la période 2010-2013, dans ce secteur comme dans l'ensemble de l'économie, les entreprises de la région ont déposé dans près de 8 cas sur 10 des offres d'emploi à durée déterminée.

Ainsi, en 2013, seules 30 % des offres d'emploi déposées concernent un emploi durable, contre 40 % les années précédentes, avec un repli particulièrement marqué pour les CDI. En effet, seules 9 offres proposent ce type de contrat en 2013 contre 25 offres en moyenne entre 2010 et 2012.

Cette part importante d'offres d'emploi pour un CDD se vérifie quel que soit le métier. D'ailleurs, les offres pour des postes d'équipage de la navigation maritime ou intervention en milieu subaquatique concernent uniquement des emplois non durables. Parallèlement, c'est sur les postes de mécanique marine et d'installation et maintenance en nautisme que la part des offres pour un recrutement en CDI est la plus importante (respectivement 38 % et 33 % en moyenne sur quatre ans).

Fort repli des offres d'emploi en 2013

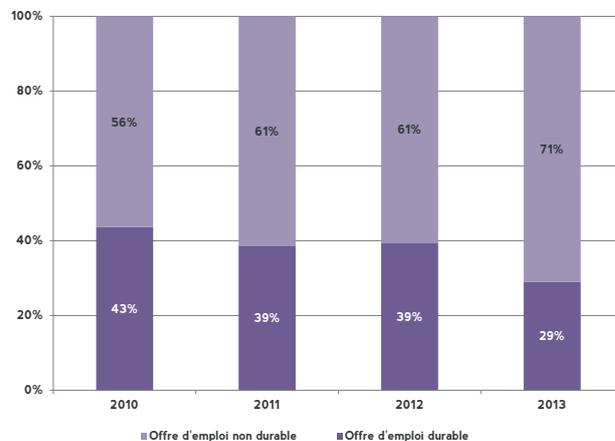
Evolution des offres d'emploi collectées par Pôle emploi
Offres d'emploi enregistrées – données brutes en cumul annuel



Source : DIRECCTE, Pôle emploi

Part des offres d'emploi durable en baisse entre 2010 et 2013

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé
Offres d'emploi enregistrées – données brutes en cumul annuel



Source : DIRECCTE, Pôle emploi

4 offres d'emploi sur 10 sont déposées par des entreprises de transport par eau ou de réparation et maintenance navale

Entre 2010 et 2013, parmi les entreprises qui ont déposé des offres pour un emploi dans le secteur maritime, 4 sur 10 exercent leur activité dans les secteurs de la réparation et maintenance navale et le transport par eau. Parallèlement, 14 % dépendent du secteur de la pêche et de l'aquaculture et 10 % du commerce de détail. Enfin, un quart des offres sont déposées par des entreprises de différents secteurs d'activité, ne présentant à priori aucun lien avec le secteur maritime. Cela peut s'expliquer par le fait que certains établissements exercent une multi activité. En effet, bien que leur activité principale ne soit pas directement rattachée au champ maritime une partie de leur activité dépend malgré tout de ce secteur.

En 2013, 6 fois plus de demandeurs d'emploi que d'offres

Le secteur maritime se caractérise comme les autres années par un manque de débouchés, notamment pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. En effet, en moyenne sur quatre ans, l'indicateur de tension qui rapporte le nombre d'offres d'emploi au nombre de chômeurs s'établit à 0,3 dans ce secteur, soit 30 offres pour 100 demandeurs d'emploi. En 2013, avec la baisse marquée du nombre d'offres, ce ratio passe à 0,2, soit 20 offres pour 100 demandeurs d'emploi.

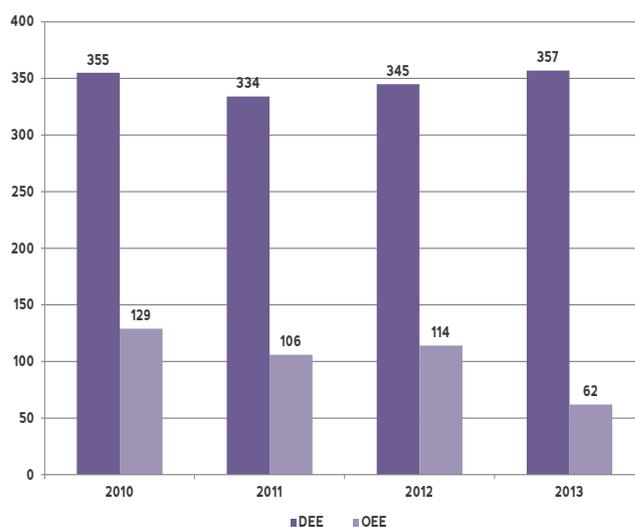
Les entreprises peuvent toutefois rencontrer des difficultés de recrutement sur le métier d'aquaculteur.

En quatre ans, 35 offres d'emploi ont été déposées par les entreprises du secteur pour ce métier et seulement 20 demandeurs d'emploi ont déclaré rechercher ce poste.

A l'inverse, il semble y avoir un manque net de débouchés pour les personnes à la recherche d'un poste d'équipage de la navigation maritime (650 demandeurs d'emploi) pour lequel seules 54 offres ont été déposées, soit en moyenne douze fois plus de demandeurs d'emploi que d'offres pour ce métier en 4 ans.

Diminution de moitié du nombre d'offres d'emploi enregistrées entre 2010 et 2013

Demandes (cat. ABC) et offres d'emploi enregistrées (DEE, OEE) – données brutes en cumul annuel



Source : DIRECCTE, Pôle emploi

Zoom sur les métiers du nautisme

Deux métiers concernent plus particulièrement le secteur du nautisme : installation et maintenance en nautisme et mécanique de marine. A eux deux ils concentrent la moitié des offres d'emploi du secteur maritime. Le nombre d'offres déposées pour ces deux métiers baisse mais à un rythme moins soutenu que pour l'ensemble du secteur maritime : respectivement -41 % (soit une vingtaine d'offres de moins sur 3 ans) contre -52 % pour l'ensemble du secteur maritime.

Par ailleurs, bien que les offres pour un emploi non durable soient majoritaires, le poids des offres pour un contrat durable est plus important sur ces deux métiers. En effet, 4 offres d'emploi sur 10 enregistrées pour l'un de ces deux métiers concernent un contrat durable contre 3 sur 10 tous métiers confondus du secteur maritime. Plus précisément, sur la période allant de 2010 à 2013, un tiers des offres déposées par les entreprises pour l'un de ces deux métiers concernaient un emploi à durée indéterminée contre seulement 20 % dans l'ensemble du secteur maritime.

La Région Corse est à l'initiative d'une politique régionale ambitieuse pour la structuration et la valorisation de la plaisance et du nautisme. Toutefois, des compétences spécifiques sont encore insuffisamment satisfaites et des besoins sont relevés notamment dans le domaine de la mécanique et de la maintenance marine.

La compétence et la polyvalence sont au cœur de l'emploi.

Ainsi, la formation apparaît comme incontournable dans l'essor de la filière. En effet, elle permet d'accompagner le développement de la compétitivité des entreprises et d'initier une démarche d'attractivité du territoire.

Plusieurs acteurs de la formation sont présents sur le territoire insulaire. Certains établissements se sont spécialisés dans le secteur du nautisme et de la plaisance et plus largement le secteur maritime, c'est le cas du Lycée Maritime et Aquacole de Bastia.

Parallèlement, d'autres opérateurs, via différents dispositifs, ont la possibilité de développer une offre de formation répondant aux besoins spécifiques des entreprises de la filière.

L'offre de formation dans la filière du nautisme et de la plaisance s'adresse à différents publics: jeunes en formation initiale, apprentis, demandeurs d'emploi ou encore salariés.

De la formation initiale vers la formation continue

Formation initiale

Formations effectuées avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève ou étudiant, dans un lycée, une université... On parle également de formations par voie scolaire

Formation professionnelle continue

Formations destinées à:

- Des demandeurs d'emploi, qui ont besoin d'acquérir une qualification, ou encore d'actualiser leurs connaissances pour obtenir ou retrouver un emploi
- Des salariés désirant à leur initiative et hors temps de travail acquérir une qualification pour évoluer professionnellement

Formation continue en entreprise

Formations destinées à la qualification de salariés ou à leur adaptation au poste de travail

SECTEUR MARITIME : PLUS DE 200 ÉLÈVES EN FORMATION INITIALE EN 2012

En région, les formations initiales relevant du secteur maritime, y compris celles dispensées en apprentissage, vont du CAP (niveau V) au BAC (niveau IV), et sont réparties sur différents territoires.

En revanche, aucune formation n'est dispensée dans le supérieur.

En 2012 plus de 200 élèves ont suivi une formation relevant du secteur maritime; dont près de 50 % suivant une formation plus spécifiquement rattachée au nautisme/plaisance.

Baisse de 3 % des effectifs en formation initiale entre 2011 et 2012

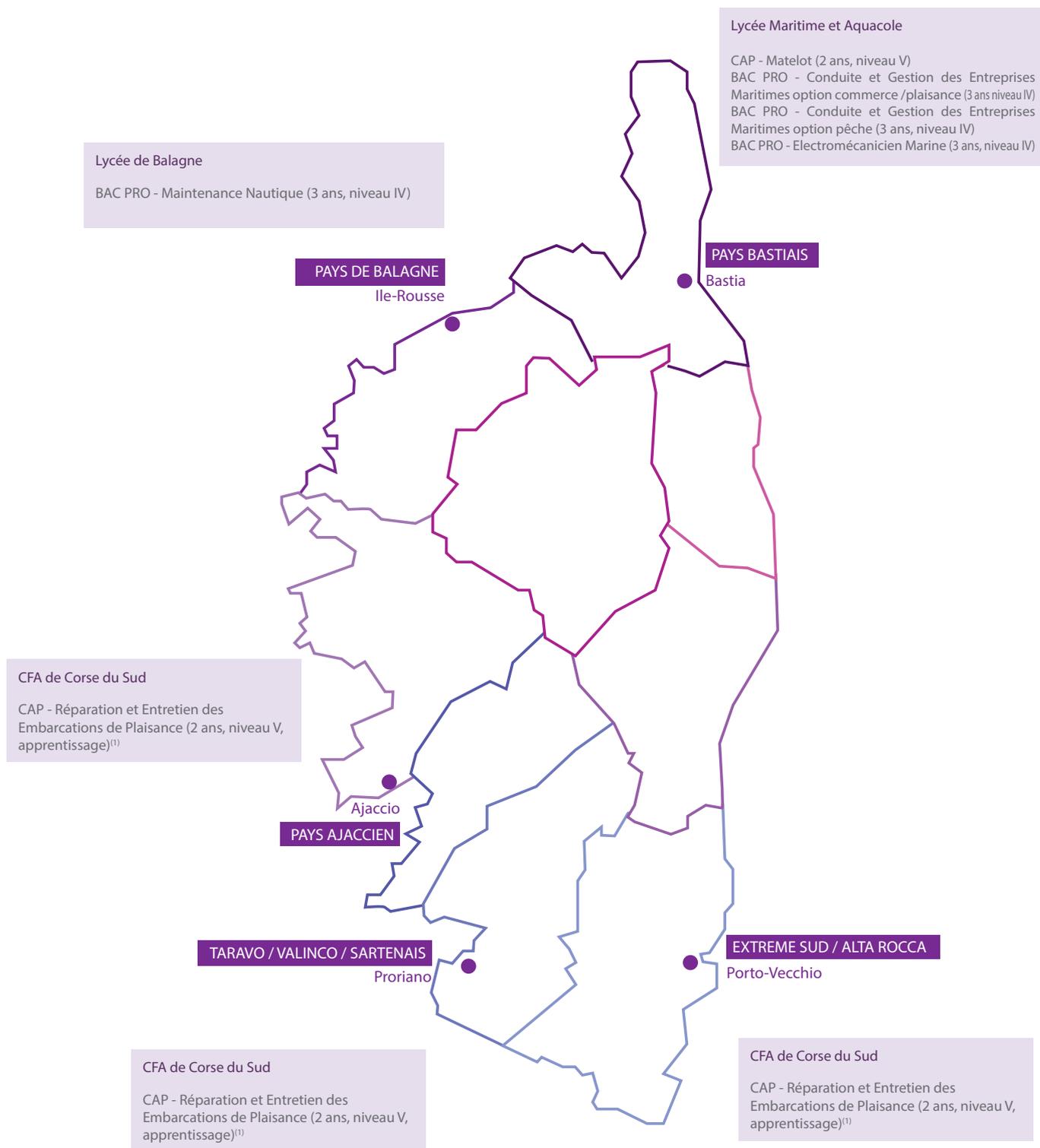
Effectifs en formation initiale aux rentrées 2011 et 2012

Niveau de formation	Intitulé formation	2011/2012	2012/2013
BAC PRO (3 ans)	CGEM ⁽¹⁾ option commerce 1 ^{ère} année	20	19
	CGEM option commerce 2 ^{ème} année	19	17
	CGEM option commerce 3 ^{ème} année	27	20
	CGEM option pêche 1 ^{ère} année	6	8
	CGEM option pêche 2 ^{ème} année	7	8
	CGEM option pêche 3 ^{ème} année	2	6
	Electro-mécanicien marine 1 ^{ère} année	16	17
	Electro-mécanicien marine 2 ^{ème} année	20	19
	Electro-mécanicien marine 3 ^{ème} année	20	18
	Maintenance nautique 1 ^{ère} année	11	11
	Maintenance nautique 2 ^{ème} année	10	9
	Maintenance nautique 3 ^{ème} année	10	9
	CAP (2 ans)	CAP Matelot 1 ^{ère} année	15
CAP Matelot 2 ^{ème} année		12	13
CAP Réparation et entretien embarcations plaisance 1 ^{ère} année		9	11
CAP Réparation et entretien embarcations plaisance 2 ^{ème} année		7	3
	Total	211	205

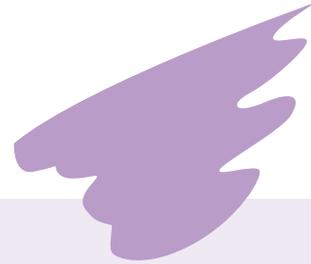
⁽¹⁾CGEM : Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes

Source : Lycée Maritime et Aquacole de Bastia - Rectorat de Corse - CFA 2A

Secteur maritime: répartition territoriale des formations initiales



⁽¹⁾ Cette formation est dispensée sur les trois sites indiqués avec regroupement sur Ajaccio pour les domaines professionnels et techniques



L'apprentissage : des perspectives de développement dans la filière nautique

En région, le secteur du nautisme emploie très peu d'apprentis. Cela s'explique principalement par une offre de formation en apprentissage encore trop peu développée, ainsi que par des problèmes liés au rythme d'alternance ou encore à la mobilité des apprentis.

Pourtant, les métiers du secteur, notamment dans la maintenance et les services portuaires nécessitent un certain niveau d'expérience, des compétences spécifiques, ainsi que de la technicité. Ainsi, l'apprentissage, mêlant à la fois pratique et théorie, semble être la voie privilégiée pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises du secteur de recruter des salariés qualifiés et rapidement employables. Différents besoins en termes de formation en apprentissage⁽¹⁾ ont été identifiés: responsable de structure/ moniteur voile (niveau III, BTS), directeur base nautique (niveau III, BTS), mécanicien hors board (niveau V, CAP), mécanicien in board (niveau V, CAP)...

Bien que des besoins en apprentissage existent dans le secteur, ces derniers concernent des effectifs relativement faibles, nécessitant la mise en place de nouvelles techniques d'ingénierie pédagogique (plateforme, mixité des publics, e-learning...).

Par ailleurs, on remarquera qu'une partie des besoins recensés concerne des formations de niveau supérieur. En effet, le secteur souhaiterait élever le niveau de qualification de ses employés, notamment dans la perspective de renforcer la qualité de l'accueil dans le tourisme sportif.

⁽¹⁾ Etude réalisée par l'OREF de Corse «Apprentissage: prospectives métiers», 2013/2014

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE FORMATIONS INITIALES DU LYCEE MARITIME ET AQUACOLE DE BASTIA

Le Lycée Maritime et Aquacole de Bastia concentre 80 % des effectifs en formation initiale à la rentrée 2012/2013, soit 162 sur 205 élèves.

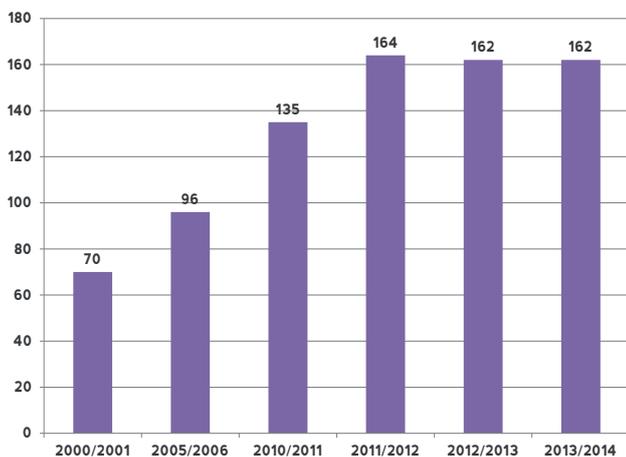
Les effectifs de cet établissement n'ont cessé de croître entre les années 2000 et 2011. Toutefois depuis 2011 on observe une stabilisation des effectifs.

Par ailleurs, plus de 6 demandes d'inscription sur 10 concernent des individus ayant un niveau de formation équivalent à la classe de 3^{ème}, très majoritairement de sexe masculin.

En 2013, environ 20 % des demandes d'inscription concernent des personnes ne vivant pas en Corse, principalement originaires des départements des Alpes Maritimes et des Bouches du Rhône.

Stagnation des effectifs en formation initiale entre 2011 et 2013

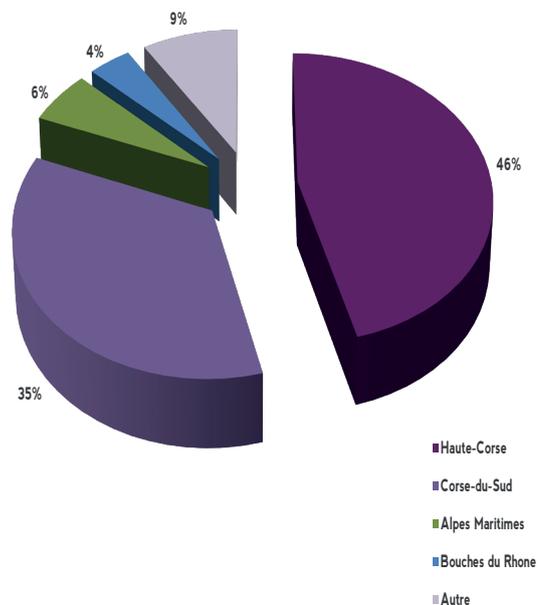
Evolution des effectifs bénéficiaires de formation initiale du Lycée Maritime et Aquacole de Bastia entre 2000 et 2013



Source : Lycée Maritime et Aquacole de Bastia

4 demandes d'inscription en formation initiale sur 5 concernent des insulaires

Origine géographique des demandes d'inscription (rentrée 2013/2014)



Source : Lycée Maritime et Aquacole de Bastia

La formation continue est un droit individuel inscrit au livre IX du Code du Travail. Sa mise en œuvre est liée au statut de la personne. Elle nécessite le financement de la formation elle-même, mais aussi la rémunération ou l'indemnisation du stagiaire durant sa formation.

Ce type de formation a pour but d'assurer aux salariés ou demandeurs d'emploi, diplômés ou sans qualification, une formation destinée à renforcer, améliorer ou acquérir des connaissances professionnelles dans un objectif de reconversion, ou encore de maintien ou de retour à l'emploi.

Les sources de financements de la formation continue sont nombreuses et dépendent de la situation des candidats (salarié, demandeur d'emploi, etc.).

ACTIONS DE FORMATION EN DIRECTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2012/2013

Actions de formation en direction des demandeurs d'emploi 2012-2013

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de différents dispositifs de formations: le Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP), formations dispensées par Pôle emploi, ou bien encore de formations universitaires⁽¹⁾.

⁽¹⁾ A la rentrée 2012, aucune formation professionnelle relevant du secteur maritime n'a été dispensée par Pôle Emploi ou par l'Université de Corse en région.

Secteur maritime: une formation professionnelle subventionnée quasi inexistante

La Collectivité Territoriale de Corse élabore son Programme Régional de Formation Professionnelle, avec l'objectif de mettre en œuvre des formations menant à l'emploi.

Dans ce cadre, les actions de formation sont nombreuses, et visent des publics variés. En 2012/2013 seules 2 formations de cette programmation peuvent être directement rattachées au secteur maritime, et plus spécifiquement à la filière nautique (cf tableau ci-dessous).

PRFP 2012/2013 : actions de formation relevant du secteur maritime

Intitulé de formation	Niveau de formation	Nombre de places disponibles	Nombre de stagiaires accueillis	Nombre d'heures
CQP Voile (Ile-Rousse)	Infrabac (niveau V)	10	8	360 (dont 140 en entreprises)
Mécanique Marine (Corte)	Infrabac (niveau V)	4	2	581 (dont 140 en entreprises)

Sources : Collectivité Territoriale de Corse, AFPA

ACTIONS DE FORMATION EN DIRECTION DES SALARIÉS EN 2012/2013

Actions de formation en direction des salariés 2012-2013

Quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail, le salarié peut se former en tout ou partie pendant son temps de travail. Le statut du salarié pendant la formation dépend du cadre juridique dans lequel il se trouve : plan de formation de l'entreprise, Congé Individuel de Formation (CIF), Droit Individuel à la Formation (DIF), Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), etc.

Ainsi, les modes de financements de la formation continue sont multiples. En voici quelques-uns à l'échelle régionale :

- CTOP (Contrat Territorial d'Objectifs et de Progrès): mis en place par la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) et ayant pour objet de mettre en cohérence les logiques de formation et de développement économique en adaptant l'offre de formation aux besoins des entreprises.

Dans le cadre du plan de formation régional de la Fédération des Industries Nautiques (FIN), la branche, via l'OPCA AGEFOS PME finance 30 % des frais de formation (coûts pédagogiques et déplacements), le reste étant pris en charge par la CTC.

- OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé): ces organismes sont chargés de collecter, mutualiser et redistribuer les obligations financières des entreprises en matière de formation professionnelle. Les entreprises de la filière nautique cotisent auprès de l'OPCA AGEFOS PME.

- Fonds propres

LES FORMATIONS CONTINUES DU LYCEE MARITIME ET AQUACOLE DE BASTIA (RENTREES 2011 ET 2012)

Hausse de 40 % des effectifs de la formation continue entre 2011 et 2012

Effectifs bénéficiaires de formation continue du Lycée Maritime et Aquacole de Bastia

Intitulé de la formation	Rentrée 2011/12	Rentrée 2012/13	Total
Capitaine 200 et Capacitaire	38	47	85
Mécanicien 250 kW	30	43	73
Capitaine 500	0	20	20
Certificat d'Initiation Nautique (CIN)	11	12	23
Mécanicien 750 kW	12	0	12
Capitaine 200 Voile, spécialité module 5 voile	0	8	8
Certificat Général d'Opérateur (CGO)	10	20	30
Certificat Restreint d'Opérateur (CRO)	35	42	77
Total	136	192	328

Source : Lycée Maritime et Aquacole de Bastia

Ces formations ont pour objectif de permettre aux salariés et chefs d'entreprises d'obtenir les qualifications requises pour l'exercice de leur métier.

A la rentrée 2012/2013, 192 salariés du secteur ont bénéficié d'une formation continue dispensée par le Lycée Maritime et Aquacole de Bastia, soit une hausse de plus de 40 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, environ 9 % des effectifs formés étaient des femmes aux rentrées 2011 comme 2012, soit respectivement 12 sur 136 formés et 18 sur 192 formés.

Enfin, la majorité des bénéficiaires de formation sont des résidents Corses. Ainsi, à la rentrée 2012/2013, seuls 5 % des effectifs sont originaires d'une autre région (10/192).

BILAN DU PLAN DE FORMATION DE LA FEDERATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES : CTOP 2012/2013

En 2012/2013, 22 salariés du secteur ont bénéficié d'une formation dans le cadre du CTOP. Cela a concerné 14 entreprises, dont 12 ayant moins de 10 salariés (TPE).

Différentes actions de formation ont été mises en place : réparation structures nautiques (matériaux composites), mécanique et réparation moteurs (4 temps Verado/ Mercuriser...), réparation des composites gel-coat, permis poids lourds, CACES R389 (cat. 3 et 4 - conduite de chariots), anglais technique.

Dans le cadre du CTOP 2012/2013, 1 salarié sur 2 formé est ouvrier et 2 sur 3 ont moins de 35 ans. D'autre part, la durée moyenne de formation par stagiaire est de 3,4 jours, pour 32 heures de formation.

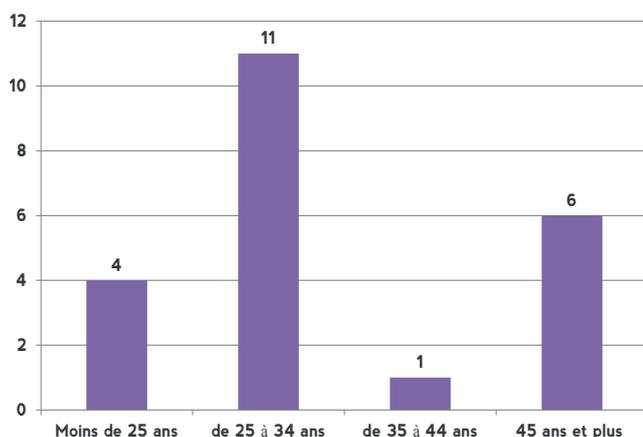
1 salarié formé sur 2 est ouvrier et 2 sur 3 sont âgés de moins de 35 ans

Nombre de salariés formés en fonction de la Catégorie Socio Professionnelle

Categorie socio-professionnelle	Nombre	%
Ouvriers	11	50%
dont ouvriers qualifiés	7	64%
Employés	9	41%
Techniciens	1	5%
Ingénieurs et cadres	1	5%
Dirigeants non-salariés	0	0%
Total	22	100%

Source : Fédération des Industries Nautiques de Corse (FIN)

Nombre de salariés formés selon la tranche d'âge



Source : Fédération des Industries Nautiques de Corse (FIN)

BILAN DES ACTIFS FORMES VIA L'OPCA AGEFOS PME (HORS CTOP)

6 salariés formés sur 10 sont issus d'une entreprise de moins de 10 salariés

En 2012, 38 salariés de la filière nautique ont bénéficié d'une action de formation individuelle financée par l'OPCA AGEFOS PME.

60 % des salariés formés sont issus d'une entreprise ayant moins de 10 salariés (TPE). Par ailleurs, la durée moyenne de formation par salarié est de 43 heures.

Hausse du nombre de salariés formés de 20 % entre 2012 et 2013

Entre 2012 et 2013, le nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation financée par l'OPCA AGEFOS PME, a connu une hausse de 21 %, passant ainsi de 38 à 46 personnes. Toutefois, la durée moyenne de formation par salarié a fortement diminué passant de 43 heures/ salarié à 17 heures/ salarié.

Articles ETABLISSEMENTS/ EMPLOIS

Les volets établissements et emplois concernent le champ du nautisme. Celui-ci est construit à partir de la Nomenclature d'Activités Française (NAF Rev.2). Il n'inclut pas les ports de commerce, les transports maritimes ou les activités de pêche et d'aquaculture et bien évidemment toute autre activité définie comme n'appartenant pas à la filière nautique.

Ce champ est découpé en trois secteurs d'activités :

MAINTENANCE ET SERVICES PORTUAIRES

Réparation - Maintenance

3012Z : Construction de bateaux de plaisance

3315Z : Réparation et maintenance navale

Services portuaires

5222Z : Services auxiliaires des transports par eau

5224A : Manutention Portuaire

SERVICES DE LOISIRS

Activités sportives

9312Z : Activités sportives

Locations d'articles de loisirs

7734Z : Location de matériel de transport par eau

7721Z : Location d'articles de loisirs et de sport

COMMERCE

4764Z : Commerce de détail d'articles de sport

Sources utilisées

Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) : formalité déclarative destinée aux administrations sociales et fiscales que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Les employeurs sont tenus de communiquer diverses informations pour tous leurs salariés. Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extra-territoriales.

Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) : enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, et dans les Dom. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Articles MARCHÉ DU TRAVAIL/ FORMATION

Les volets marché du travail et formation font référence à un champ plus large : le secteur maritime.

Ce champ est construit à partir de la nomenclature du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME, V3).

Il comprend différents domaines professionnels, regroupant plusieurs métiers:

AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX

Production

A1404 : Aquaculteur

A1406 : Encadrement équipage de pêche

A1415 : Equipage de pêche

A1417 : Saliculture

INSTALLATION ET MAINTENANCE

Travaux d'accès difficile

I1502 : Intervention en milieu subaquatique

Véhicules, engins, aéronefs

I1601 : Installation et maintenance en nautisme

I1605 : Mécanique de marine

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Personnel navigant du transport maritime et fluvial

N3101 : Encadrement de la navigation maritime

N3102 : Equipage de la navigation maritime

Personnel sédentaire du transport maritime et fluvial

N3201 : Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime

N3203 : Manutention portuaire

Retrouvez l'ensemble des publications de l'Observatoire Régional Emploi Formation
en téléchargement sur le site du GIP Corse Compétences : www.corse-competences.fr